

AR PREFECTURE

016-211601687-20151216-20151203D-DE
Reçu le 17/12/2015

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil quinze

Le 16 décembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 7 décembre 2015

PRESENTS : MMES BOULAI – MOUNIER –
PÉNIGNAUD

MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –
BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES – ESTIENNE –
FAURE – SUTRE

EXCUSES : MMES COUTEAU – GAILHOUSTET
M BOIREAU

POUVOIRS :

MME COUTEAU a donné pouvoir à M SUTRE

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M. BOIREAU a donné pouvoir à M BARRAL

M. SUTRE a été nommé secrétaire

2015-12-03 D

Objet : DM n°10 Rétrocession d'une case de columbarium

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, suite à la délibération n° 2015-11-02 D, il convient de restituer la somme de 430 € au concessionnaire d'une case de columbarium.

Monsieur le Maire propose de procéder à un virement de crédits d'un montant de 430 € comme suit :

CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
67	673			Titres annulés sur exercice antérieur	430,00 €

CREDITS A REDUIRE

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
012	6411			Personnel titulaire	430,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ce virement de crédits d'un montant de 430 €.

Fait à Jauldes, le 17 décembre 2015

Le Maire
Eric SAVIN

